

Mettre en fonctionnement la langue écrite

Il ne s'agit pas dans ce 3^e volet de construire ou de systématiser l'apprentissage du décodage, mais de commencer à observer des correspondances régulières entre la chaîne sonore et la chaîne écrite afin « *d'éclairer le mécanisme d'encodage de l'écriture alphabétique* ». Les Instructions officielles 2007, à qui nous empruntons cette dernière expression, rappellent que cet apprentissage se construit non pas par des activités de décodage comme au CP, mais dans la pratique régulière de l'encodage et dans l'observation des mots connus (appartenant au capital-mots de la classe).

Nous proposons donc d'organiser cette prise de conscience du fonctionnement du code écrit en installant, parallèlement aux activités de développement de la conscience phonologique et de découverte des lettres de l'alphabet, une pratique régulière d'écriture qui se décompose en trois types d'activités à pratiquer simultanément.

1 La dictée à l'adulte

L'objectif principal de cette activité vise l'apprentissage de la production de textes avec tout ce qu'il suppose en termes de :

- planification textuelle : à qui écrit-on ? Dans quel but ? Quelles informations va-t-on donner ?
- construction syntaxique et organisation textuelle : apprendre à passer de l'énoncé oral à un énoncé écrit qui respecte les règles linguistiques.

Néanmoins, elle participe aussi à la mise en fonctionnement de l'écrit par l'observation de l'adulte qui encode ce que dictent les élèves. Si le travail préconisé autour des prénoms et autres mots du capital fréquent de la classe (tant dans la partie développement de la conscience phonologique que dans la partie connaissance des lettres) est effectué rigoureusement, les élèves seront attentifs à la manière d'écrire les mots et observeront, par exemple, qu'on entend [ma] comme dans **Marie** et qu'on l'écrit avec un **m** et **a**.

C'est une première imprégnation pour l'élève, mais des chercheurs comme Mireille Brigaudiot ont montré qu'elle était indispensable à l'entrée progressive dans l'écrit.

2 Les ateliers d'écriture approchée

La pratique de l'écriture approchée permet, plus encore que la dictée à l'adulte, de construire des stratégies d'encodage qui aideront l'enfant à entrer dans le principe alphabétique. L'observation des travaux des élèves et les échanges à propos de leurs essais scripturaux est pour l'enseignant un moyen intéressant de découvrir à quel niveau de conceptualisation de la langue écrite l'enfant est parvenu (voir pp. 9 à 11, « Cadre théorique »). Ces séances ne visent pas l'acquisition du geste d'écriture, les élèves ont donc la possibilité d'utiliser la graphie qu'ils préfèrent : majuscule ou cursive. Les inciter progressivement, en fonction des progrès dans la maîtrise du geste, à utiliser la cursive.

Comment organiser des séances d'encodage en classe ?

Elles doivent être perçues par les élèves comme des moments où l'on s'essaie à écrire. Il faut que le travail s'installe dans une dynamique positive : on ne valide pas une réussite mais la tentative par elle-même.

Support

Le travail peut être effectué sur un cahier réservé à cet effet. L'intitulé doit marquer l'idée qu'il s'agit d'essais et non d'une entrée trop précocement normative. On peut par exemple le formuler comme une consigne : *J'essaie d'écrire*. L'enseignant peut ainsi observer l'évolution de l'élève et analyser ses progrès dans la compréhension du principe alphabétique.

Choix des mots à écrire

Les mots à écrire seront tantôt imposés, tantôt choisis par l'enfant. L'enseignant peut alors transcrire en dessous ce que l'enfant a voulu écrire ou ce que lui-même a imposé. La pratique doit, comme la dictée à l'adulte, être régulière (une fois par semaine par exemple).

Organisation des séances

Les séances sont organisées en petits groupes (6 élèves).

Consigne : « *Aujourd'hui, vous allez essayer d'écrire comme vous pensez que ça s'écrit le mot (ou la phrase) XXX* » (ou « *aujourd'hui, vous allez essayer d'écrire, comme vous pensez, le mot – ou la phrase XXX – que vous voulez.* »

Dans le deuxième cas, demander à chaque élève ce qu'il a envie d'écrire.

Il est important que l'enfant comprenne qu'il n'écrit pas nécessairement comme cela doit s'écrire, mais qu'il fait des essais pour tenter d'écrire avant d'avoir appris à le faire réellement. L'erreur n'aura alors pas un statut pénalisant.

À l'issue du travail d'écriture (5 à 7 minutes), les élèves sont invités à verbaliser leur(s) stratégie(s) d'encodage.

Consigne : « *Comment as-tu fait pour écrire ... ?* »

Réponse attendue : Les élèves expliquent leur choix en décrivant les lettres qu'ils ont utilisées. L'enseignant peut faire des hypothèses pour aider l'enfant : « *Si je comprends bien comment tu as fait, tu as mis un m et un a parce qu'on entend [ma] comme dans ton prénom, c'est cela ?* » Se poser en observateur qui essaie de comprendre les stratégies et non en évaluateur.

Ne porter aucun jugement de valeur sur ce qu'ils ont écrit.

Au fur et à mesure que les compétences des élèves progressent, l'enseignant peut les guider dans l'utilisation des connaissances acquises antérieurement.

Consigne (exemple avec le mot **marteau**) : « *Quelle est la première syllabe de **marteau** ?* »

Les élèves frappent les syllabes du mot (au besoin, utiliser l'imagier et les codages syllabiques) et isolent [mar].

Consigne : « *Dans quel mot que l'on sait écrire entend-on [mar] ? Une fois que les élèves ont répondu, reformuler ainsi : oui, dans **mardi**, on entend [mar] comme dans **marteau**.* »

Les élèves s'appuieront alors sur l'écriture de **mardi** pour encoder la première syllabe de **marteau**. Attention, il s'agit d'observer des encodages qui utilisent dans la mesure du possible des phonogrammes du mot demandé. Ainsi, on peut considérer comme très aboutie une forme écrite du type **marto** (voire **mato** dans un premier temps, le phonème [r] devant le [t] étant très difficile à percevoir).

Les mots à écrire seront choisis en fonction :

- Du vécu de la classe (sortie, albums lus, etc.).
- Du travail effectué sur les lettres. Par exemple, si on a travaillé sur la reconnaissance de la lettre D, on proposera d'encoder le mot **dormir** (parce qu'il possède un D à l'initiale).
- Du travail effectué en conscience phonologique (notamment dans l'étape 4) : on pourra faire écrire le mot **bateau**. Ensuite, on dira j'enlève le **a** de **bateau**, je mets un **i** et j'écris **biteau**.
- De la présence d'une syllabe connue (prénoms, jours de la semaine, etc.).

Exemple de mots écrits en écriture approchée

